

CHARTRE FUSAL INTERLALP 2019

ART 1 : Chaque équipe doit être mixte (composé d'une fille ou un garçon minimum par équipe de 5 à 8 joueurs) sinon l'équipe adverse partira avec 1 but d'avance.

ART 2 : Chaque équipe aura complété correctement sa fiche d'inscription.

ART 3 : Peuvent participer tous les joueurs respectant les tranches d'âges fixées sinon l'équipe se verra disqualifiée.

ART 4 : Le tournoi débute à 10h00 précise sur le terrain.

ART 5 : Avant le lancement du tournoi, le capitaine devra attester avoir pris connaissance du règlement et déclinera toute responsabilité de l'organisateur en cas d'accident ou de vol.

ART 6 : Les équipes seront appelées suffisamment tôt, en particulier lors du match précédent. Les horaires de match seront affichés auprès des tableaux des scores.

ART 7 : Tout retard supérieur à quelques minutes entraînera comme résultat match perdu par pénalité 0-3.

ART 8 : Le tournoi comporte plusieurs phases : 4 poules (match aller-retour), quarts de finale, demis finales, finales.

ART 9 : Chaque partie se déroule en 5 minutes sauf à partir des demis finales.

ART 10 : Chaque responsable vérifie auprès de l'arbitre le score de la rencontre dès la fin du match, aucune contestation ne sera possible à la table de marque.

ART 11 : Lors de la poule de classement, le décompte des points s'effectue comme suit : match gagné 4 points, match nul 2 points, match perdu 1 point, match perdu par pénalité 0 point.

En cas d'égalité de points au classement, avantage à la meilleure différence de buts, puis à la meilleure attaque.

ART 12 : Lors de l'élimination directe et jusqu'à la finale incluse, si le résultat est toujours de parité, le vainqueur est désigné après une séance de 3 tirs au but par 3 joueurs différents.

ART 13 : Certaines lois du jeu font l'objet d'aménagements énumérés ci-après :

- Un joueur ne peut pas être hors jeu
- Le gardien ne peut pas prendre le ballon de la main dans sa surface si la passe vient d'un partenaire.
- Le gardien doit remettre le ballon en jeu à la main ou au pied (ballon au sol). Le dégagement est interdit !

- Tous les coups francs sont directs et exécutés au coup de sifflet de l'arbitre, adversaires à 6 mètres minimum.
- Les touches sont exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne, pas de but direct, joueur adverse à 6 mètres.
- Les corners sont exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne, joueur adverse à 6 mètres.
- Les contacts et les tacles sont interdits.
- Toute faute commise à l'intérieur de la surface de but est sanctionnée d'un pénalty.
- Tout carton jaune entraînera la sortie du joueur fautif pour le reste du match et sera non remplaçable.
- Tout carton rouge entraîne la sortie du joueur fautif pour le reste du match. De plus, il ne peut pas être remplacé, ni jouer le match suivant.
- Si un joueur participe pour plus d'une équipe, ce joueur sera exclu pour la suite du tournoi.

ART 14 : La MPT se réserve le droit d'exclure définitivement du tournoi tout joueur ou toute une équipe qui aurait un comportement contraire à la morale sportive.

ART 15 : Tout litige non prévu par le présent règlement est tranché par l'organisatrice qui est la MPT, seule compétente : ses décisions seront sans appel.

ART 16 : Chaque joueur devra être équipé d'un tee-shirt, short, baskets propres et protèges tibias.

IL EST INTERDIT DE BOIRE OU MANGER A L'INTERIEUR DU GYMNASSE. UNE RESTAURATION SERA SUR PLACE AVEC UN ENDROIT AMENAGE POUR VOUS RESTAURER.

NOUS VOUS DEMANDONS EGALEMENT DE RESPECTER LES INFRASTRUCTURES MISES A NOTRE DISPOSITION.

Je soussigné(e), représentant de l'équipe, m'engage à respecter la charte ci-dessus. En cas de non respect de cette charte, vous vous verrez exclus de ce tournoi.

Signature du représentant de l'équipe :